



# CRITIQUE MATÉRIALISTE DES SAVOIRS CRIMINELS ET JUSTICE TRANSFORMATRICE

GENÈVE, 24 AVRIL 2026



Dr. Margaux Coquet  
UCLouvain – Boursière FSR Postdoc

# Le matérialisme historique (quelques concepts clés)

- « Le mode de production de la vie matérielle conditionne le processus de vie social, politique, et intellectuel en général. Ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur être ; c'est inversement leur être social qui détermine leur conscience. » (Marx, 1859, 4)
- La vie sociale est une construction perpétuelle des êtres humains dans sa dimension **matérielle** (la création et l'organisation de ses institutions) mais aussi **intellectuelle** (dans les représentations et sens qui lui sont donnés).
- Cette production sociale s'organise par le biais de **rapports de production**. Le rapport fondamental est celui qui oppose les êtres humains à la nature, puisque ceux-ci doivent en tirer les conditions de leur existence matérielle (= les ressources). Ce premier rapport s'opère par le moyen du **travail**. Il en découle un second rapport, tout aussi fondamental, qui cette fois-ci unit les êtres humains entre eux dans **l'organisation et la répartition de ce travail**.

# Le matérialisme historique (quelques concepts clés)

- Ces rapports bien que trouvant leur origine dans l'activité humaine finissent par gagner une forme d'autonomie et **aliéner leurs créateurs** : les êtres humains se retrouvent alors soumis à une organisation de la vie sociale qui les dépasse.
- Les différentes époques historiques sont déterminées par le type de rapport de production dominant qui leur correspond. Depuis le XVIII<sup>e</sup> jusqu'à aujourd'hui, le rapport de production dominant est le **capitalisme**.
- Or, le rapport de production capitaliste implique une **double exploitation/domination** de la nature et du travail des prolétaires qui sont mis aux services des propriétaires de capitaux pour extraire et produire une richesse à laquelle ils n'ont pas accès.
- Ces **rapports de pouvoir**, dénoncés par Marx, structurent la vie sociale, qui ne peut donc être comprise **sans les questionner**.
- Tout l'enjeu du matérialisme historique est de dévoiler ces structures et leur fonctionnement afin d'accélérer **la prise de conscience du prolétariat** et les luttes en vue de son **émancipation**.

# L'application à la question pénale

Rushe et Kirchheimer (1939), Mathiesen (1974), Foucault (1975), Dario Melossi & Massimo Pavarini (1980), Angela Davis (2003), Silvia Federici (2004), Mathieu Rigouste (2012), Valeria Vegh Weis (2017), Jackie Wang (2018), Margaux Coquet (2021), Gina Dent et al. (2025)

- Si « la politique des peines, dans toutes ses variations, n'a aucun effet réel sur le taux de criminalité » (R&K, 1939), il existe en revanche un lien manifeste entre **l'état du marché de l'emploi**, dont l'indice est le taux de chômage et le recours à l'emprisonnement. L'emprisonnement est une réponse à une crise qui n'est pas celle du crime mais celle de l'emploi. **Une crise sociale**, donc.
- Il existe, depuis l'émergence du système pénal moderne, un processus de **gestion différentielle des illégalismes** qui articule la criminalisation excessive des illégalismes populaires (ceux de la classe dominée, comme les atteintes aux biens, le vagabondage et aujourd'hui les délits liés aux stupéfiants) et de la sous-criminalisation des illégalismes de la classe dominante (comme la fraude fiscale ou les atteintes environnementales). La surcriminalisation des illégalismes populaires a pour conséquences la plus grande incarcération des personnes précaires.
- **L'appareil disciplinaire** qui se déploie au sein des premiers pénitenciers, vise à les « transformer », les rendre plus « aptes » au travail : respecter des horaires, travailler en silence et en groupe, accepter des contraintes physiques pénibles, obéir aux ordres donnés, se conformer à un rythme de vie imposé...
- A l'inverse, dans les périodes où les travailleuses sont **surnuméraires** (c'est-à-dire, quand le marché de l'emploi est saturé et qu'il est possible de leur garantir des conditions d'existence acceptables), la prison et les modalités de surveillance extra-carcérales permettent d'assurer la neutralisation des personnes précaires « inutiles » qui font craindre un risque de révolte.
- La criminalisation est également un **instrument coercitif de reproduction de la force de travail** visant au contrôle des corps des femmes (Interdiction de l'avortement, pathologisation de la violence féminine, soumission à la discipline dans les prisons,...).
- La criminalisation a permis le maintien de l'exclusion sociale et l'exploitation économique des **personnes colonisées et soumises à l'esclavagisme**, ainsi que la désignation d'« **ennemis commodes** » (Christie, 1986) racialisées qui personnifient l'insécurité économique et sociale ressentie, ainsi que la concurrence organisée entre les travailleuses précaires.
- Le complexe industriel carcéral, migratoire, policier et de la surveillance représente un **marché financier important** qui génère énormément de profit privé et **déresponsabilisent** les gouvernantes faces aux crises socio-éco générées par le capitalisme.

# Les liens avec l'abolitionnisme pénal

- « On ne peut pas réparer ce qui n'est pas cassé »
- Quelques années seulement après la publication du *Traité des délits et des peines* de Beccaria, des auteurices soulignent déjà des effets similaires à ceux encore observés aujourd'hui...
- W. Godwin, *Enquiry Concerning Political Justice and its influence on Morals and Happiness*, London: G.G and J. Robinson, 1793.
- 250 ans d'existence, 250 ans de critiques et de réformes, 250 ans à produire les mêmes effets de domination, d'exclusion et de maintien d'un système économique et sociale inégalitaire et violent : **ce qui est naïf, c'est de penser que le système pénal puisse être autre chose que ce qu'il a toujours été.**
- Chercher à renforcer sa capacité d'action, même avec de bonnes intentions, ne peut que conduire au **renforcement des structures et des rationalités oppressives** qu'il partage et reproduit. Cf. Les nombreux travaux sur « l'extension du filet pénal » et le « carceral clawback » (Cohen, 1985 ; Carlen, 2002).
- Lutter pour l'émancipation des personnes dominées et pour une plus grande justice sociale, c'est **nécessairement** lutter contre le système pénal.

# Des structures pénales aux savoirs criminels

- Rappel : selon Marx, la vie sociale est une construction perpétuelle des êtres humains dans sa dimension matérielle (la création et l'organisation de ses institutions) mais aussi **intellectuelle (dans les représentations et sens qui lui sont donnés)**.
- Les institutions ne peuvent fonctionner que si elles sont acceptées, si elles paraissent légitimes, naturelles ou évidentes. Marx invite donc à se méfier des « **idéologies** », des savoirs dominants sur la vie sociale, qui masquent la réalité des rapports de domination, verrouillent le système sur lui-même, et **discréditent *ab initio* la recherche d'alternative**.
- **Ainsi, les théories dominantes de la peine**, malgré leur diversité d'apparence (rétribution, réinsertion, dissuasion, réduction des risques...) ont toutes permis de justifier l'une ou l'autre pratique ou politique pénale, sans jamais modifier le cœur des rapports de domination qui les structurent. Elles donnent l'« impression » d'un changement ou d'un progrès tout en étant, elles aussi, historiquement situées. Elles sont d'ailleurs en pratique mobilisées indifféremment par les actrices pour justifier la condamnation pénale, malgré les échecs constatés de la prison et de la peine. (Kaminski, 2015).

# Des structures pénales aux savoirs criminels

- Mais ce conditionnement des savoirs dominants par les structures capitalistes soulève une question importante : jusqu'où faut-il remonter (ou redescendre) dans la déconstruction pour s'assurer de « sortir » de ces représentations idéologiques – et donc, des institutions pénales qu'il s'agit d'abolir ?
- Plusieurs niveaux de réflexion :
  - **Macro** : Identification et déconstruction de la « matrice épistémique » (Foucault) capitaliste ? L'*homo economicus*, le contrat social et l'Etat-nation.
  - **Méso** : Penser la démarche avec les épistémologies situées, problématiser les lieux de production du savoir dominant, ceux et celles qui en sont exclus, explorer la diversité des expériences vécues, des « catégories identitaires » qui en découlent, et leur articulation avec un objectif commun de lutte.
  - **Micro** : Saisir la façon dont le pouvoir s'exerce dans les relations interpersonnelles et façonnent les subjectivités, les rapports à soi-même et aux autres.

# Multiplication des terrains de lutte abolitionniste et transformation de la justice

- Des structures, des cultures / des institutions, des subjectivités ... Et les points de passage entre les deux ?
- À l'intérieur du système pénal ?
  - « Un terme intermédiaire est susceptible d'expliquer le lien constaté entre économie et pénalité. Au delà d'une filiation sémantique, insécurité économique et sentiment d'insécurité par rapport au crime entretiennent des rapports étroits attestés dans de nombreux travaux. Mais loin d'y voir le résultat d'une 'grande conspiration', il s'agirait plutôt d'un effet de conjonction produit par **l'ensemble des décisions prises par la diversité des acteurs individuels et collectifs qui à des titres divers ont une emprise sur le fonctionnement du pénal** et qui dans un climat général d'insécurité ont tendance à recourir à des solutions sensiblement plus dures. » (Vanneste, 2005)
  - Interroger les espaces propices pour la mise en place de « **réformes négatives** » ainsi que le rôle du droit et de ses actrices (Mathiesen, 1974)
- À l'extérieur du système pénal ?
  - **La justice transformatrice** comme espaces de désinstitutionnalisation et de reconquête populaire de prise en charge des situations problématiques, de protection des personnes et de « community care ». (Kaba, 2021)
  - Un laboratoire d'expérimentations à soutenir, autonomiser et **problématiser...**
  - « Un besoin de transformation peut devenir un **besoin d'exclusion** si l'agresseur ne semble pas coopérer. Il est donc important de se doter de mécanismes flexibles, adaptables et pouvant poursuivre des visées parfois contradictoires. Finalement, plusieurs militantes ont souligné l'importance pour la personne victime de se doter **d'objectifs réalistes et bien définis.** » (Ingenito & Pagé, 2017).

# Bibliographie

- P. Carlen, « Carceral Clawback : The case of Women's imprisonment in Canada », *Punishment & Society*, Vol. 4, iss. 1, 2002.
- S. Cohen, *Visions of social control : crime, punishment and classification*, Cambridge, 1985.
- M. Coquet, *L'abolition du système pénal*, Thèse de droit, Université Lyon 3, 2021 (en ligne).
- N. Christie, *L'industrie de la punition : prisons et politiques pénales en Occident*, Autrement, 2003.
- A. Davis, *Are Prisons Obsolete?*, An open Media Book, 2003 (en ligne).
- G. Dent, B. E. Richie, A. Y. Davis, E. R. Meiners, *Abolition. Féminisme. Tout de suite : Une généalogie du féminisme anticarcéral*, Editions Daronnes, 2025
- S. Federici, *Caliban et la sorcière. Femmes, corps et accumulation primitive*, éditions entremondes, 2016.
- R. Gilmore, *Abolition Geography : Essays Towards Liberation*, Verso Books, 2022.
- M. Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975
- L. Ingenito & G. Pagé, « Entre justice pour les victimes et transformation des communautés : des alternatives à la police qui épuisent les féministes », *Mouvements*, 4, n°92, 2017.
- M. Kaba, *We do this 'til we free us: Abolitionist organizing and transforming justice*, Haymarket press, 2022.
- M. Rigouste, *La domination policière. Une violence industrielle.*, La Fabrique Éditions, 2012.
- G. Rusche et O. Kirchheimer, *Peine et structure sociale. Histoire et « théorie critique » du régime pénal*, Les éditions du Cerf, Paris, 1994, (éd. originale, 1939).
- K. Marx, *Contribution à la critique de l'économie politique*, 1859, Paris, Girard, 1928.
- D. Melossi & M. Pavarini, *The prison and the factory, Origins of the penitentiary system*, The Macmillan Press, 1981.
- Ch. Vanneste, « Usage de la prison et changements socio-économiques : des logiques socio-économiques à leur traduction pénale », document de référence, ..., 2005.
- V. Vegh Weis, *Marxism and criminology. A history of criminal selectivity*, Haymarket Books, 2017.
- A. Vitali, *The end of policing*, Verso Books, 2021.
- J. Wang, *Capitalisme carcéral*, éditions divergentes, 2019.
- Et quelques « Toolkits » de justice transformatrice :
  - *Mieux gérer nos conflits. Manifeste pratique et politique à propos de violence intracommunautaire*, [https://frap.noblogs.org/files/2025/06/mieux-gerer-nos-conflits\\_v02\\_correction\\_230420.pdf](https://frap.noblogs.org/files/2025/06/mieux-gerer-nos-conflits_v02_correction_230420.pdf)
  - *Creative Intervention Toolkit. A practical guide to stop interpersonal violence*, <https://www.creative-interventions.org/wp-content/uploads/2020/10/CI-Toolkit-Final-ENTIRE-5-Aug-2020-new-cover.pdf>

Merci de votre attention 😊

[Margaux.coquet@uclouvain.be](mailto:Margaux.coquet@uclouvain.be)